

## **PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 décembre 2019**

Le mercredi 11 décembre 2019 à 20h00 , le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr SANSBERRO Thierry , Maire de SOURAIDE.

**PRÉSENTS** : ECHEVERRIA D - GARAT MM - JORAJURIA M - MASSONDE M - OTONDO P - UHARRIZ JP - ZUDAIRE S -

**ABSENTS ayant donné un pouvoir** : INSAUSTI L à GARAT MM - LADEUX JM à MASSONDE MM - LARRECHEA O à SANSBERRO T -

**ABSENTS et EXCUSÉS** : ARANA M - GENIN P - LARRE JM - ZAMORA MT -

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : MASSONDE Marielle

### **ORDRE DU JOUR** :

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 3 - Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre de la délégation
- 4 - Subventions Alaiki et Atzarri
- 5 - Réparation éclairage public suite fouille
- 6 - Autorisation passage sur les chemins ruraux, voies communales et parcelles communales d'itinéraires du plan local de randonnées (PLR) et actualisation du Plan départemental des itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR)
- 7 - Assiette des coupes de bois 2020 et affouage
- 8 - CAPB - Approbation rapports 1 et 2 CLECT
- 9 - Différé de clôture du budget lotissement Etxetoa 4
- 10 - Questions diverses

### **1 - Désignation du secrétaire de séance**

Le conseil municipal désigne Marielle MASSONDE à l'unanimité des présents en qualité de secrétaire de séance.

### **2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Ce compte rendu est adopté

1 Abstention: ZUDAIRE S qui n'était pas présent à cette séance.

### **3 - Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre de la délégation**

Mr le maire a signé la conception d'un marché à bons de commande avec l'entreprise Keima ingénierie de Saint Pée sur Nivelles pour un montant de 3000 € HT car nous allons lancer un appel d'offres pour les voiries de la commune qui comprendra tous les prix de base aux travaux (enrochement, enrobé, bordures ...) sur trois exercices. Pour nous aider à monter ce dossier nous faisons appel à cette entreprise.

Mr le maire a ensuite signé deux commandes à la société Bakelan, pour du matériel informatique . Ce sujet est déjà passé en conseil municipal pour être subventionné à hauteur de 50 % dans le cadre du programme ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité). 4483.67 € pour l'école publique et 4446. 55 € pour l'école privée ce qui fait suite à un appel à projets qui avait été fait.

### **4 - Subventions Alaiki et Atzarri**

Dans le cadre de la journée du triptox deux subventions sont allouées à Alaiki pour la participation des musiciens lors du spectacle de danse (4 x 50 € soit 200 €) et à Atzarri pour la partie de pelote. (600 €).

Adopté à l'unanimité

## **5 - Réparation éclairage public suite fouille**

La commune est amenée à délibérer pour une réparation suite à une panne sur l'éclairage public.

Un devis a été établi par la société ETPM. Nous sommes éligibles au financement avec participation du SDEPA.

Montant TTC de 2455.06 €

Participation du SDEPA .....859.27 €

TVA préfinancée par SDEPA .....429.64 €

Participation commune sur travaux..... 1288.90 €

Participation commune frais de gestion .....102.29 €

Adopté à l'unanimité

## **6 - Autorisation passage sur les chemins ruraux, voies communales et parcelles communales d'itinéraires du plan local de randonnées (PLR) et actualisation du Plan départemental des itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR)**

L'agglomération, dans le cadre de la compétence "aménagement, gestion et animation de chemins de randonnées identifiés dans le Schéma communautaire stratégique de randonnées" a procédé à un audit et a retenu 95 itinéraires dont un qui passe sur Souraïde.

Il est demandé au conseil municipal de délibérer pour autoriser le passage sur les chemins et parcelles communales. Il s'agit du renouvellement de la convention d'une durée de 5 ans et qui est renouvelable tacitement. Sont concernées sur Souraïde les parcelles : ZA 15, ZR 23 et ZR 32, en bas du golf et vers la chapelle d'Otsanz.

Adopté à l'unanimité

## **7 - Assiette des coupes de bois 2020 et affouage**

Comme chaque année, c'est l'éclaircissement des bois et des parcelles communales suivant les préconisations de l'ONF.

JP Uharriz signale qu'il faudrait faire passer l'information dans les maisons pour savoir si des personnes seraient intéressées par du bois sur pied.

Adopté à l'unanimité

## **8 - CAPB - Approbation rapports 1 et 2 CLECT**

Cette commission de la CAPB évalue annuellement les charges qui sont transférées.

Quand une commune perd une compétence on évalue les conséquences financières (positives ou négatives pour la commune)

Pour Souraïde, nous avons été impactés pour la compétence "Lutte contre le frelon asiatique" concernant la destruction des nids. Cette compétence ne sera plus exercée par l'agglomération et redevient communale. La CAPB doit nous restituer annuellement un montant de 1517€ (coût moyen annuel 2016-2018) sur les attributions de compensation

Le financement de la Mission Locale Pays Basque est pris en charge par la CAPB qui est en charge désormais de l'action sociale. C'est donc elle qui versera cette subvention et non plus la commune. Pour souraïde, l'attribution de compensation sera diminuée pour un montant de 1304 €.

Plusieurs transferts de charges ont impacté d'autres communes. (97) mais pas Souraïde:

- Restitution aux communes du fauchage des accotements routiers des 6 communes de Nive Adour,

- Prise en charge par la CAPB de l'équipement d'aide alimentaire "Table du Soir" exercée jusque là par la commune de Bayonne, qui a été reconnue d'intérêt communautaire,

- Prise en charge par la CAPB du portage de repas sur les communes du Pays de Hasparren à compter du 01 janvier 2019.

Adopté à l'unanimité

#### **9 - Différé de clôture du budget lotissement Etxetoa 4**

M. le maire a demandé de rajouter ce point à l'ordre du jour ce qui est accepté.

Lors du vote du budget 2019, nous avons dit décidé de clôturer le budget "Lotissement Etxetoa 4" et d'intégrer au patrimoine communal le terrain restant qui était en vente depuis plusieurs années.

Andoni ERVITI et sa compagne étant intéressés, nous avons délibéré la vente de ce terrain.

Le trésor public nous demande de différer la clôture du budget lotissement Etxetoa 4 pour ne pas affecter ce terrain sur le budget communal mais sur le budget du lotissement, notamment à cause de la TVA.

Adopté à l'unanimité

#### **10 - Questions diverses**

Mr le curé qui a aménagé récemment, nous invite pour nous remercier le jeudi 19 décembre à 18 h 30.

Il y aura un Conseil municipal en janvier pour prendre une délibération afin d'adopter la carte communale. (8 janvier 2020)

S. Zudaire demande si les bruits qui courent sur la fermeture de la boulangerie sont vrais ?

Mr le maire précise qu'elle serait à vendre, du moins le fonds.

MM Garat indique que le boulanger a des problèmes de santé, et qu'il souhaiterait vendre le fonds.

S. Zudaire nous informe que dimanche il y a des finales de pelotes à Irrissary, avec deux équipes de Souraide.

Rappel de l'émission HERRI TXIKI jeudi 12 décembre à 20 h.

**N° internes de délibération prises dans cette séance : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 -**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Ont signé les Membres du Conseil Municipal.

Le Maire,



Le secrétaire de séance  
MASSONDE Marielle

Les membres présents du Conseil Municipal  
ECHEVERRIA D - GARAT MM -

JORAJURIA M -

MASSONDE M -

OTONDO P -

UHARRIZ JP -

ZUDAIRE S -